

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> Pages detached/
Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input checked="" type="checkbox"/> Continuous pagination/
Pagination continue |
| <input checked="" type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Includes index(es)/
Comprend un (des) index |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may appear
within the text. Whenever possible, these have
been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées. | Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient: |
| <input type="checkbox"/> Additional comments: /
Commentaires supplémentaires: | <input type="checkbox"/> Title page of issue/
Page de titre de la livraison |
| | <input type="checkbox"/> Caption of issue/
Titre de départ de la livraison |
| | <input type="checkbox"/> Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
							✓				



A NOS LECTEURS

A raison de l'augmentation de nos affaires, qui est la conséquence de celle de notre clientèle, nous avons cru devoir donner à nos magasins plus d'espace, et un aménagement nouveau. L'adjonction d'un local disponible nous a permis de réaliser nos désirs et de satisfaire ainsi nos acheteurs.

Grâce à cette transformation, nous pouvons leur offrir une installation des mieux entendues et qui aura l'avantage de faciliter grandement pour eux le choix de ce qui leur convient.

Ainsi nous avons, dans nos magasins du rez-de-chaussée, réuni le détail dans les articles de librairie, des fleurs artificielles, des objets religieux, et de la papeterie, tandis qu'aux étages supérieurs auxquels on peut accéder par un ascenseur, sont placées toutes les marchandises de gros, papiers peints etc.

Nous serons plus à même, dans ces conditions, de répondre de suite aux demandes qui nous sont faites, sans fatigue pour nos clients plus aisément et plus promptement servis.

Nous sollicitons de tous une visite à nos magasins ainsi réorganisés.

Ajoutons, en terminant, que grâce aux conventions faites avec nos correspondants de France, nous sommes à même de pouvoir livrer tous nos articles à des prix qui défient toute concurrence.

CADIEUX & DEROME.



LE PROPAGATEUR

Volume VIII.

15 Juillet 1897,

Numéro 10.

BULLETIN

14 juillet 1897.

**** Canada.**—La mort frappe à coups redoublés les dignitaires ecclésiastiques de Montréal. M. le vicaire capitulaire Bourgeault, qui, depuis le décès de notre regretté archevêque Mgr Fabre, remplissait les fonctions d'administrateur du diocèse de Montréal, vient, en quelques heures, d'être ravi à la vénération et à l'affection respectueuse des catholiques de cette ville.

M. le grand vicaire Bourgeault était âgé de près de 70 ans, étant né en 1828. Nous ne pouvons que résumer à grands traits sa vie ecclésiastique, qui fut celle d'un prêtre modeste, d'une rare piété, d'une vie qu'on pourrait appeler monacale, tant il fuyait toutes les occasions de paraître. Son esprit de foi, la sûreté de son jugement en faisaient un conseiller extrêmement précieux et très écouté. Ces qualités l'avaient désigné au choix de Mgr Fabre, qui avait depuis longtemps suivi M. l'abbé Bourgeault, depuis la cure de la Pte Claire, jusqu'à celle de Laprairie où il était resté plus de dix années, et dont il avait fait une paroisse modèle.

Cette perte a causé, dans le personnel de l'archevêché, une douloureuse émotion, et certes le nouvel archevêque désigné, Mgr Bruchési, a vivement ressenti cette séparation, qui le prive d'un collaborateur dévoué, et sur lequel il pouvait se reposer. Ces sentiments de regret sont partagés par tous ceux qui ont connu l'ancien grand vicaire et qui ont pu apprécier ses éminentes vertus.

Les obsèques ont été célébrées en grande pompe, le 13 juillet courant, et les restes de M. le chanoine Bourgeault ont été inhumés dans la crypte de la Cathédrale, non loin des tombes des évêques et archevêque de Montréal.

—Le Parlement a pris ses vacances à la fin du mois de juin comme nous l'annoncions dans notre précédent Bulletin.

Nous avons rapporté les différentes émotions qui ont marqué la fin de la législature. Ajoutons que, conformément à ce que nous avons dit, le Sénat a maintenu énergiquement son refus de consentir à l'achat du chemin de fer du Drummond, et que le gouvernement s'est contenté de faire une expérience, qui n'engage pas les finances de l'Etat, et d'après laquelle on avisera pour prendre un parti définitif.

—Mgr Merry del Val a quitté le Canada et se rend à New-York, d'où il doit s'embarquer pour la France et regagner la ville Eternelle. Avant de partir, il a adressé à Mgr Langevin, archevêque de St-Boniface, une lettre qu'on a pu lire dans tous les journaux et par laquelle il recommande au clergé de faire appel à ses sen

timents de foi et de confiance en l'auguste parole du Souverain Pontife, et d'attendre la décision que prendra le St-Père. Nous n'avons point assurément l'intention de discuter les termes de cette lettre, ce qui serait en contradiction avec l'avis qui nous est donné : nous nous conformons à cette prescription.

* * *

* * **Angleterre.**—Après les fêtes du jubilé qui ont été si enthousiastes, le pays prend un repos bien mérité, et se complaît dans le récit des mille et un incidents dont elles ont été embellies et qui satisfont si brillamment l'orgueil britannique. C'est là surtout la caractéristique de ces démonstrations, et nous ne chercherons pas à contredire le sentiment légitime de satisfaction qu'ont éprouvé les Anglais. Un peu de modération dans l'expression, un peu de réserve modeste aurait certes été de mise dans la circonstance, mais on sait que la modestie n'est pas une vertu anglaise, et il ne faut point s'étonner des accents lyriques déployés par la presse britannique.

Mais il y a eu, malgré tout, certains points noirs au milieu de cette explosion d'enthousiasme. Ainsi, à Dublin, une émeute avec le drapeau noir remplaçant un moment l'étendard anglais affirmait les revendications du peuple irlandais. A Calcutta, on a craint un soulèvement des malheureux Hindous décimés par la famine et aussi par la peste dans la province de Bombay, pendant que l'alliance des Boers avec leurs voisins venait contrarier au plus haut point les Anglais dans l'établissement de la grande ligne transafricaine qu'ils cherchent à compléter depuis l'Égypte jusqu'au Cap. Ces faits confirment, hélas ! leur grande puissance qui s'étend sur les continents les plus divers où ils règnent par les armes et surtout par une politique habile, sachant triompher de tous les obstacles.

C'est là le caractère particulier de leur domination. La persévérance et l'esprit de suite ne leur ont jamais fait défaut : aussi ont-ils pu vaincre toutes les entraves et s'établir en maîtres partout où ils sont arrivés.

* * *

* * **La Guerre gréco-turque.** — Jusqu'ici la politique du concert européen ne paraît pas avoir fait de grands progrès. Cependant l'union des puissances qui était au début fort précaire semble, avec le temps, prendre une certaine force et il est à penser qu'elle imposera ses volontés à la Turquie. Celle-ci s'aperçoit que les puissances, loin de se diviser entre elles, se montrent résolument décidées à ne pas laisser les Turcs égorger la Grèce, et surtout à ne pas lui permettre de profiter de leurs victoires pour augmenter leur territoire. Aujourd'hui, on affirme que la Thessalie restera à la Grèce, et là encore, l'Europe fait preuve de sagesse. Cependant, comme il ne faut point jouer avec le feu, il serait très désirable que cette question se réglât promptement, car on est toujours à la

merci des évènements, et il faut compter avec la tête peu solide du Sultan, et surtout avec ses craintes continuelles.

Qu'on fasse la paix, et qu'on la fasse accepter par les deux intéressés le plus promptement possible et ce sera le mieux assurément.

.

. **En Russie.**—Le voyage du président de la République française, M. Faure, en Russie, doit avoir lieu en août prochain et il est permis de supposer que la politique n'y sera pas étrangère, pas plus la question de la Grèce et de la Turquie que celle du traité définitif entre la France et la Russie. A ce titre cette entrevue aura une importance qu'on ne saurait méconnaître. Il est certain que la France a affirmé une fois de plus qu'elle n'était pas, comme on le lui a reproché si souvent, un brandon de discorde, parlant haut et cassant les vitres. Elle a trouvé dans son ministre des affaires étrangères un esprit pondéré qui a suivi une ligne de conduite toujours nette, franche et droite et qui ne s'en est pas écarté malgré les sollicitations qui lui étaient faites.

La Russie, elle aussi, n'a pas hésité à sacrifier, en apparence du moins, sa politique traditionnelle pour assurer la paix et la rendre profitable à tous. L'alliance avec la Russie ainsi comprise est une garantie pour l'Europe : car les deux puissances ne laisseront pas l'esprit belliqueux prendre le dessus pour contrarier leur politique pacifique.

.

. **En France.**—On annonce la prochaine visite du premier ministre du Canada, M. Laurier. Il sera intéressant de voir comment il sera reçu après les discours prononcés à Londres. Certaines expressions n'ont pas dû flatter les oreilles françaises et il pourrait se faire qu'on ne se gênât pas pour le lui dire.

VERAX.

Chaîne d'Or sur les Psaumes

OU LES PSAUMES TRADUITS, ANALYSÉS, INTERPRÉTÉS ET
MÉDITÉS A L'AIDE D'EXPLICATION ET DE
CONSIDÉRATIONS SUIVIES.

Tirées textuellement des saints pères, des orateurs et des écrivains
catholiques les plus renommés

Par M. l'abbé J. M. PERONNE

Ancien professeur d'écriture sainte etc.

3 vol. in-8 \$5.00
avec 30 pour cent de remise.

NOTES D'UN CATECHISTE⁽¹⁾

(Suite)

CHAPITRE VINGT-HUITIÈME

DE LA PRIÈRE

Apprendre à vos enfants l'excellence et la nécessité de la prière, surtout la manière de bien prier, voilà votre but en ce jour. — Quel noble ministère que celui d'enseigner aux petits enfants la grande science des Saints ! — Que de jeunes gens, à peine sortis de l'école, ne font plus de prière !

Avis
au
Catechiste

Demandons à Dieu la grâce de traiter dignement ce sujet.

Bien chers enfants,

Rien n'est beau à voir comme le spectacle de plusieurs enfants à genoux, les regards modestes, les mains jointes, faisant pieusement leur prière. — Ils font sur la terre, unis à leurs Anges gardiens, ce que les esprits célestes font dans les cieux.

Avis
aux
enfants

Expliquons donc aujourd'hui avec soin cet important chapitre.

325. Q.—Qu'est-ce que la prière ?

La prière... Le mot *prière* signifie *demande suppliante*.

Prière

Demander c'est exprimer à quelqu'un le désir de recevoir quelque chose qu'on n'a pas. Lorsqu'on n'a aucun droit à cette chose, c'est un bienfait ou *une grâce* qu'on sollicite ; voilà surtout en quoi consiste l'objet de la prière.

est une élévation de notre esprit... *Élévation d'esprit* signifie *un mouvement en haut*, une sorte d'ascension.

Elévation
d'esprit

“ La prière, dit saint Jean Damascène, est l'*élévation de notre esprit vers Dieu*.” — Quoique Dieu soit présent partout, nous avons ordinairement coutume de nous représenter Dieu, comme régnant en haut dans les cieux, et pour le prier, lui adresser nos demandes, nous disons que *notre esprit s'élève vers lui, au-dessus de toutes les choses de ce bas monde*. — Cette manière de prier est du reste indiquée dans le Notre Père, *qui êtes aux cieux*.

La fumée de l'encens, montant vers le ciel et répandant un parfum d'agréable odeur, est aussi un symbole de la prière.

et de notre cœur vers Dieu... *Le cœur* désigne la *partie affective* de notre âme.

Elévation
de cœur

C'est *du cœur*, comme de sa source, que sort le désir exprimé par la prière. *L'esprit et le cœur* désignent ici l'âme tout entière ;

(1) Archevêché de Montréal, 19 janvier 1897.
Permis d'imprimer les “NOTES D'UN CATECHISTE.”
F. BOURGEOULT V. C.

par conséquent, pendant la prière, la partie supérieure de l'âme doit imposer silence à ses passions inférieures, afin que l'âme tout entière soit appliquée à Dieu, sans que rien vienne autant que possible la distraire, et que ce ne soit pas seulement la langue qui articule des mots. Dieu faisait autrefois ce reproche aux Juifs : " Ce peuple m'honore des lèvres, *mais son cœur est loin de moi.*"

C'est encore l'invocation que le prêtre adresse au peuple, durant la messe, quand il dit : *Sursùm corda, En haut les cœurs !*

Devoirs
envers
Dieu

soit pour l'adorer... *Par l'adoration* nous reconnaissons notre infériorité et notre dépendance vis-à-vis de Dieu.

le remercier de ses bienfaits... *Par l'action de grâces* nous exprimons à Dieu notre reconnaissance.

implorer son pardon... La miséricorde de Dieu et le poids de nos péchés nous excitent à *demandeur pardon.*

soit pour lui demander les grâces dont nous avons besoin... La bonté de Dieu et notre indigence sont comme les deux ailes de la prière.

Corps
et
âme

pour l'âme ou pour le corps ; l'homme en effet est composé d'un corps et d'une âme.

Quoique la prière consiste surtout dans *la demande*, il arrive ainsi souvent que dans un même acte se confondent nos quatre devoirs principaux envers Dieu : créatures, nous l'adorons ; enfants comblés de ses bienfaits, nous le remercions ; pécheurs, nous implorons son pardon ; indigents, nous sollicitons ses grâces.

Questions

A..... Prière ? Demande ? Elévation d'esprit ? de cœur ?

B..... Nos quatre devoirs principaux envers Dieu ?

Réflexion

Prier, chers enfants, ce n'est donc pas réciter machinalement des formules de prières, que l'on sait de mémoire et que l'on débite sans aucune attention ; *prier*, c'est parler ou s'entretenir familièrement avec Dieu, comme un enfant avec son Père, un ami avec son ami.

Quelle bonté de la part de Dieu d'être toujours prêt à nous donner audience, à nous écouter, à nous exaucer ! Quel honneur pour nous !

Pratique

Se mettre en la présence de Dieu, au commencement de ses prières.

—:o:—

326. Q.—La prière est-elle nécessaire au salut ?

Oui, la prière est nécessaire au salut :... Nécessaire de nécessité de *précepte* et de nécessité de *moyen*.

Nécessité
de
précepte

1. *Nécessité de précepte* : " Il faut toujours prier, dit N.-S."

" Veillez et priez, afin de ne pas entrer en tentation."

" Demandez et vous recevrez, cherchez et vous trouverez..."

Notre-Seigneur ne nous a pas laissé dans l'Oraison dominicale une vaine formule de prière. Du reste, aux enseignements il a joint l'exemple : Jésus passait souvent les nuits en oraison, pour rendre grâces à Dieu son Père des dons accordés à son humanité, mais surtout il pria pour le salut du monde.

Ajoutons que le premier commandement : "*Tu adoreras le Seigneur ton Dieu*" n'est pas un conseil mais un précepte *crmel.* Or, l'adoration, comme l'action de grâces sont des éléments constitutifs de la prière.

2. *Nécessité de moyen* : "Celui qui prie, dit saint Liguori, sera sauvé ; et celui qui ne prie pas sera damné."

Nécessité
de
moyen

Nous allons en donner les raisons.

parce que, sans elle, ceux qui ont l'usage de raison... Sans elle, c.-à-d. sans la demande faite à Dieu.

Prise dans ce sens, la prière est nécessaire aux adultes de nécessité de moyen. "Car, dit saint Augustin, il y a des grâces que Dieu accorde sans qu'on les lui demande, comme le commencement de la foi, il y en a d'autres *qu'il tient en réserve* pour ceux qui les lui demanderont, comme la persévérance finale." La prière est donc le canal ordinaire, établi par Dieu, pour faire descendre sur nous les grâces nécessaires.

La
demande

ne peuvent avoir les grâces nécessaires... Pour se sauver, il faut la grâce ; et pour obtenir la grâce, il faut la prière.

Grâces
nécessaires

Que Dieu est bon de mettre notre salut à des conditions si faciles ; il suffit de le demander pour l'obtenir.

Mais, dans sa sagesse, il exige que nous lui demandions ses grâces, afin de nous faire sentir notre dépendance, exciter notre confiance en sa Providence, et enflammer nos désirs. Il connaît nos besoins, mais il veut que nous les connaissions nous-mêmes et que nous les lui exposions.

Dieu est comme un bon Père, qui aime à s'entretenir avec ses enfants, et qui n'attend que leurs demandes pour les combler de ses divines libéralités.

Ceux qui ne prient pas sont donc des orgueilleux, des insouciantes, ou des ignorants, qui périront infailliblement.

pour faire le bien et éviter le mal ; question 125.

Faire le bien, nous n'en sommes capables que si une grâce intérieure nous prévient, et nous aide à l'accomplir.

Eviter le mal, nous ne le pouvons, sans un secours spécial que Dieu ne refuse jamais : "Car Dieu ne commande rien d'impossible ; mais en même temps qu'il commande, il avertit de faire ce que vous pouvez, et de *demande* ce que vous ne pouvez pas."

4..... Nécessité de précepte et de moyen ? Raisons ? La grâce ? Question

Réflexion " *Il est impossible*, dit saint Chrysostôme, de mener une vie vertueuse, sans le secours de la prière. De même que le poisson ne peut vivre sans eau, de même l'âme ne saurait vivre sans la prière." La prière, dit saint Augustin, est la clef du ciel.

—:o:—

327. Q.—Quand faut-il prier ?

Toujours prier **Il faut prier souvent...** Notre-Seigneur dit *toujours*. " Il faut *toujours* prier et ne point se lasser." Luc, XVIII.

Ce précepte affirmatif n'oblige pas à réciter continuellement des formules de prières ; ce serait impossible. *Toujours* signifie le plus *souvent* que l'on peut, selon la nature de nos occupations.

Oraisons jaculatoires Il suffit donc d'entretenir continuellement dans notre cœur le feu de la charité, par laquelle nous rapportons toutes nos actions à la gloire de Dieu. On prie *toujours* en élevant *souvent* son esprit et son cœur vers Dieu ; c'est la pratique si salutaire de ces prières courtes et ferventes qui, comme des flèches brûlantes, montent vers le ciel : d'où leur nom *d'oraisons jaculatoires* : " Mon Dieu, mon tout ! " — " Mon Jésus, mon Sauveur ! " — " Marie, ma mère ! " — " Mon cher ange gardien ! " — " Mon saint patron ! ", etc.

Usage des créatures " Soit que vous mangiez, dit saint Paul, soit que vous buviez, faites tout pour la gloire de Dieu. " — Saint Basile ajoute : " Assis à table, priez : mangez-vous du pain, rendez grâces à celui qui vous le donne ; buvez-vous du vin pour rétablir vos forces, souvenez-vous que c'est Dieu qui vous l'offre pour vous fortifier le cœur. Etes-vous rassasié, n'oubliez pas que c'est par les bienfaits de Dieu. Vous habillez-vous, songez que c'est Dieu qui vous donne de quoi vous vêtir, ajoutant même en cela le commode au nécessaire.

" Le jour est-il fini, rendez grâces à celui qui vous a donné la lumière du soleil pour éclairer le travail du jour, et celle du feu pour y suppléer la nuit. Contemplez la beauté des astres, adorez et priez le Créateur infiniment sage qui a tout fait... L'artisan assis ou travaillant dans sa boutique, le domestique qui vend ou qui achète, qui monte ou qui descend, porte dans son cœur un autel sur lequel peut brûler l'encens d'une prière continue."

Prière publique **mais surtout les dimanches et fêtes...** *Ces jours* doivent être spécialement consacrés par la *prière publique*.

On appelle *prière publique* celle qui est faite en société et au nom de la société ; elle est offerte à Dieu par les ministres de l'Eglise. — En assistant au sacrifice de la messe et aux offices liturgiques, à l'église, on s'acquitte de cette obligation spéciale.

Prière vocale **chaque jour...** à certaines heures du jour.

" Il faut, dit saint Thomas, qu'à certaines heures et après un certain intervalle de temps, nous ayons recours à la prière *vocale*.

On appelle *prière vocale* celle qui s'exprime par la parole ; elle est une extension de la *prière mentale* ou du cœur.

La *prière domestique* est celle qui se fait dans les maisons privées, lorsque les membres de la famille se réunissent ensemble pour prier. Après la prière publique, cette prière est la plus excellente ; Notre-Seigneur se trouve spécialement au milieu de ceux qui sont ainsi rassemblés en son nom, et N. S. Père Léon XIII a solennellement encouragé cette pratique.

Prière
domestique

le matin et le soir... au début et à la fin du jour.

Prières
quotidiennes

Le *matin*, pour adorer Dieu après le repos de la nuit, lui offrir les prémices de la journée et toutes nos actions, et lui demander pour le reste du jour le secours de sa protection.

Le *soir*, pour le remercier des bienfaits reçus durant la journée, implorer le pardon des fautes commises et le prier de bénir notre repos de la nuit.

Quoique ces prières du matin et du soir ne soient pas en elles-mêmes de précepte, leur omission dénotera ordinairement de la paresse, de la sensualité, etc, surtout si l'omission est habituelle.

Lorsqu'on ne peut réciter intégralement ces prières, il faut au moins en dire une partie, plus courte et plus fervente, en s'habillant ou en se déshabillant, en chemin, pendant le travail, à genoux ou debout... C'est la bonne volonté que Dieu considère et bénit.

dans les dangers du corps, afin de les éviter.

*Autres
circonstances

dans les tentations de l'âme, afin d'en triompher.

et les afflictions, afin d'obtenir courage et résignation.

A..... La prière continuelle ? Oraisons jaculatoires ? Facilité ? Questions

B..... Prière publique ? vocale ? mentale ? domestique ? quotidienne ?

Notre âme, chers enfants, est comme une lampe : l'huile qui l'alimente c'est la grâce. Une lampe sans huile, sans flamme, sans lumière, est une lampe éteinte ; une âme qui ne prie pas, est une âme éteinte ou sur le point de s'éteindre.

L'huile
de
l'âme

Aimer à faire ses prières en commun, *en famille*.

Pratique

—:o:—

328. Q.—Comment devons-nous prier ?

Nous devons prier... c.-à-d. pour être efficace, notre prière doit avoir quatre qualités. Attention

1° avec attention. *Attention* signifie *tendre vers* un but.

Le but, vers lequel tend notre prière, est Dieu ; il faut par conséquent penser d'abord à sa Majesté infinie, se considérer en audience auprès de lui, afin de lui présenter nos requêtes.

Il y a trois sortes d'attentions : l'attention à la présence de Dieu,

l'attention aux paroles qu'on prononce, et l'attention au sens que ces paroles expriment.

Distraction L'opposé de l'attention, c'est la *distraction* ou égarement de l'esprit qui fait que, pendant la prière, on pense à toute autre chose qu'à Dieu, qu'aux paroles prononcées, qu'au sens qu'elles expriment.

La distraction est *volontaire*, quand on s'y arrête avec réflexion, ou qu'on la rejette faiblement, ou qu'on y a donné occasion ; elle est péché veniel. *Involontaire*, quand elle persiste malgré les efforts faits pour la rejeter, ou quand elle vient sans qu'on lui ait donné occasion ; elle n'est pas péché, mais seulement imperfection.

Les distractions volontaires détruisent l'effet impétratoire de notre prière ; les distractions involontaires ne la rendent pas infructueuse.

Humilité extérieure 2° avec humilité... extérieurement et intérieurement.

Extérieurement, dans une posture humiliée, d'ordinaire à genoux, ainsi que l'ont toujours pratiqué les Saints et Notre-Seigneur lui-même. — Les habits doivent être décents, mais non comme ceux de certaines personnes qui semblent ne venir à l'église que pour y étaler un luxe effronté et scandaleux, que pour y voir et y être vues ! De combien de péchés ne sont-elles pas la cause !

Humilité intérieure *Intérieurement*, avec des sentiments d'indignité, semblables à ceux du publicain dont parle l'Évangile. Luc, xviii.

en reconnaissant notre impuissance... ou faiblesse.

et notre dépendance de Dieu ; nous n'avons de vie, de mouvement et d'être, que ce que Dieu nous donne *actuellement*.

En toute vérité, nous pouvons dire comme Abraham : " Je veux parler à mon Seigneur, quoique je ne sois que cendre et poussière."

La prière humble est efficace : " Dieu résiste aux superbes, mais il donne sa grâce aux humbles." — Rappelons-nous encore les paroles du centenaire de l'Évangile, celles de l'enfant prodigue, et celles de la Sainte Vierge dans le Magnificat.

Grand désir 3° avec un grand désir... Un grand désir dénote une grande estime de ce qu'on désire.

Dieu n'accorde ses dons qu'à ceux qui les apprécient. " Il comble de biens ceux qui ont faim ; il renvoie les riches les mains vides.

Confiance filiale et une grande confiance d'obtenir les grâces de Dieu ; car Dieu est bon, puissant, fidèle à ses promesses.

L'hémorroïsse, dont parle l'Évangile, est un beau modèle de confiance : " Pourvu, disait-elle, que je puisse toucher le bord de sa tunique, je serai guérie." — Notre-Seigneur, pour accroître en nous ce sentiment de confiance, se plaît à représenter Dieu comme

un Père, et comme le meilleur de tous les pères : " Quel est celui d'entre vous qui, si son fils lui demande du pain lui offrira, une pierre ? Ou s'il demande un poisson, lui offrira-t-il un serpent ? Si donc vous, quoique méchants, vous savez donner des choses bonnes à vos enfants, combien plus votre Père, qui est dans les cieus, donnera-t-il ce qui est bon à ceux qui l'en prient."

4° avec persévérance... constance, sans se lasser.

Persévérance

" Demandez et vous recevrez, dit Notre-Seigneur ; cherchez et vous trouverez ; frappez et l'on vous ouvrira. Quiconque demande reçoit, qui cherche trouve, on ouvre à celui qui frappe." Math. vii.

Citons seulement trois des plus touchantes paraboles de l'Évangile sur ce sujet : celle du solliciteur nocturne, (Luc, xi) ; celle du juge inique, (Luc, xviii) ; et celle de la Chananéenne, (Math. xv, 22.)

Avec la persévérance on obtient tout ; sans la persévérance on n'obtient rien, parce que c'est douter de Dieu et de ses promesses. En différant de nous accorder l'objet de nos prières, Dieu met notre foi à l'épreuve.

A..... Attention et distractions ? Humilité extérieure et intérieure ?

Questions

B..... Désir et confiance ? Persévérance ? Exemples ?

Quelqu'un a résumé les qualités de la prière en disant : " La foi en est la racine, l'espérance la tige, la charité la fleur, le ciel le prix."

Réflexion

329. Q.—Au nom de qui faut-il prier ?

Il faut prier au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ...
Au nom, c.-à-d. par la médiation de N.-S. Jésus-Christ.

Méditation

Un Médiateur est celui qui se place entre deux autres pour les réconcilier : sa fonction est d'exprimer à l'une des parties les volontés de l'autre, ou de plaider la cause de l'un auprès de l'autre, ou d'apaiser la partie offensée par des prières et des satisfactions.

" L'unique Médiateur entre Dieu et les hommes est Jésus-Christ."

Médiateur unique

Or Notre-Seigneur n'a pas seulement satisfait la justice divine, il a aussi acquis un trésor inépuisable de grâces pour les hommes ; de sorte que demander à Dieu telle grâce convenable au nom de Jésus-Christ, c'est en quelque manière agir comme quelqu'un qui retire à une Banque la somme d'un chèque, endossé par le fils du banquier : tout est accordé au nom de Jésus-Christ.

qui nous a promis que son Père nous accorderait tout ce que nous demanderions en son nom. Voici cette promesse :

Promesse divine

" En vérité, en vérité je vous le dis : Si vous demandez quelque chose à mon Père en mon nom, il vous la donnera. Jusqu'ici vous n'avez rien demandé en mon nom : Demandez donc et vous

recevrez, afin que votre joie soit pleine... Mon Père vous aime, parce que vous m'aimez." Joun. xvi, 23.

La promesse de Jésus-Christ est infaillible : Dieu ne refuse jamais de nous appliquer les grâces que nous a méritées Notre-Seigneur, lorsque nous l'en prions *en son nom*.

C'est pourquoi, l'Eglise termine toutes ses prières en disant : " Nous vous le demandons par Jésus-Christ Notre-Seigneur."

Question A..... Au nom ? Médiateur ? Comparaison ? Promesse ?

Réflexion N'oublions pas aussi, chers enfants, que si Jésus-Christ est l'*unique Médiateur* entre Dieu et les hommes, la Sainte Vierge-Marie a été établie par son divin Fils *dispensatrice* de toutes ses grâces, et que tout don céleste nous vient de Jésus par Marie. De même que Jésus-Christ est toujours exaucé, à cause de sa dignité, ainsi Marie, par une faveur spéciale, obtient de Notre-Seigneur, son divin Fils, tout ce qu'elle demande.

Pratique Confiance absolue en Jésus et en Marie.

330. Q.—Pour qui devons-nous prier ?

Nous devons prier pour tous les hommes sans exception... ; car les infidèles comme les fidèles sont *notre prochain*.

Charité universelle

" Priez les uns pour les autres, afin que vous soyez sauvés." Jac. v, 16.—" Il faut, dit saint Thomas, demander à Dieu ce que l'on doit désirer. Par conséquent la charité, qui nous oblige à désirer le bien des autres, nous oblige aussi à prier pour eux."

" La nécessité, dit saint Chrysostôme, nous force de prier pour nous-mêmes, et la charité fraternelle nous invite à prier pour le prochain ; la prière la plus agréable à Dieu n'est pas celle que la nécessité lui adresse, mais celle que lui présente la charité."

" Cela est bon et agréable à Dieu notre Sauveur, qui veut que tous les hommes soient sauvés et arrivent à la connaissance de la vérité." 1 Tim. ii.

et en particulier... c.-à-d. avec une certaine préférence, et à cause de *raisons particulières*.

Supérieurs

pour ceux qui ont autorité sur nous... c. à-d. tous ceux qui sont chargés de *nous conduire*.

Dans la famille, ce sont nos parents ; en classe, ce sont les maîtres et les maîtresses ; dans la société religieuse, ce sont nos Pasteurs spirituels ; dans la société civile, ce sont les magistrats légitimement établis.

Il faut prier pour eux, afin qu'ils reçoivent de Dieu les grâces qui les aident à remplir dignement leurs devoirs.

" Je vous conjure surtout, disait saint Paul, de faire des suppli-

cations, des prières, des demandes et des actions de grâces pour tous les hommes, et pour *tous ceux qui sont élevés en dignité.*"

pour nos bienfaiteurs... spirituels et temporels.

Bienfaiteurs

Prier pour nos bienfaiteurs est une preuve non équivoque de reconnaissance : c'est l'acquiescement d'un devoir et aussi un acte de vertu.

nos ennemis... "Priez pour ceux qui vous persécutent."

Ennemis

"Il est nécessaire, dit saint Thomas, de ne point les excepter dans les prières générales que nous faisons pour notre prochain ; toutefois, prier spécialement pour eux est *un acte de perfection*, et non un précepte, si ce n'est dans des cas particuliers."

les pécheurs... pour leur conversion à Dieu.

Pécheurs

et les défunts, qui satisfont dans le Purgatoire.

Défunts

Plus est profonde la détresse du prochain, plus les dangers qu'il court sont grands, plus devient pressant pour nous le devoir de charité, qui nous oblige à prier pour lui.

A..... Sujet de nos prières ? Quelle vertu nous y oblige ?

Question

La puissance de la prière, chers enfants, est immense. On dit que sainte Thérèse, au fond de son cloître, a obtenu de Dieu par ses prières ferventes le salut d'autant d'infidèles que saint François Xavier a pu en convertir par ses travaux apostoliques.

Réflexion

(A suivre)

LA BIBLE POLYGLOTTE

EN QUATRE LANGUES

CONTENANT LE TEXTE HÉBREU, LE TEXTE GREC, LA VULGATE LATINE
ET LA VERSION FRANÇAISE DE

M. l'abbé GLAIRE

Approuvée à Rome. Avec les différences de l'hébreu et de la vulgate, des instructions, des notes, des cartes et des illustrations,

Par M. F. VIGOUROUX

Prêtre de Saint Sulpice, professeur d'Écriture sainte à l'Institut catholique de Paris. L'ouvrage formera 8 forts vol. grand in-8 rais n.—Pour les souscripteurs, le vol. \$1.25.

La souscription close, le prix de chaque volume sera porté à \$1.75

N O U V E A U T É S

<i>Aumôniers et Oblats</i> par le commandant Grandin. 1 beau vol. in 4 illustré.....	\$1.50
<i>Bleus et chouans</i> par le commandant Grandin. 1 beau vol. in-8 illustré.....	1.50
<i>Conférences de Notre-Dame de Montréal (Carême de 1897)</i> par M. le chanoine de Montigny. Gr d in-8.....	0.50
<i>Histoire de la passion</i> d'après les quatre évangiles par l'abbé Lesêtre. In-12.....	0.30
<i>Histoire critique du catholicisme libéral en France</i> jusqu'au pontificat de Léon XIII, complément de toutes les histoires de l'Église par Mgr Fèvre promoteur apostolique. 1 vol. in-8.....	1.25
<i>Jeunesse et vie chrétienne</i> par le R. P. J.-B. Lambert missionnaire apostolique. 1 vol. in-12.....	0.50
<i>L'action sociale de l'Église</i> , essai historique par A. Rastou. 1 fort vol. gr. in 8.....	1.00
<i>L'Anglo-catholicisme</i> , par le R. P. Ragey, précédé d'une préface par Son Eminence le cardinal Vaughan. 1 vol. in-12.....	0.75
<i>La propriété devant le socialisme contemporain</i> , par le R. P. Calmes, professeur au grand séminaire de Rouen. 1 vol. in 12.....	0.75
<i>La religion de Jésus</i> , (Iaso ja-Kio) ressuscité au Japon dans la seconde moitié du XIXe siècle par Francisque Namas missionnaire apostolique. 2 forts vol. in-8.....	3.00
<i>La révolution et le régime moderne</i> d'après M. H. Taire de l'Académie française, ou Analyse antique des origines de la France contemporaine par M. l'abbé Birot docteur en droit canon. — 2ème édition. 1 vol. in-8....	1.00
<i>Le Bienheureux Bernardin de Feltré</i> par S. Flornoy. 1 vol. in-12.....	0.50
<i>Le cœur blessé de Jésus-Christ au cœur du religieux</i> , trente-trois méditations destinées au renouvellement de l'esprit par le R. P. F. Massaruti, de la compagnie de Jésus. 1 vol. in-12.....	0.10
<i>L'Église et la France moderne</i> par le R. P. Maumus, dominicain. 1 vol. in-12.....	0.75
<i>Le Journal d'un évêque</i> publié par Yves le Querdec 2ème mille. 2 vol. in-12.....	1.80

<i>Le Pater et l'heure présente</i> par M. l'abbé J. Poirine. 1 vol. in-12.....	\$0.75
<i>Le sacrifice et le Beau</i> par M. l'abbé Bouthier. in-12.....	0.25
<i>L'idée du sacrifice dans la religion chrétienne</i> , principalement d'après le père de Condron et Monsieur Olier, par M. l'abbé M. Lepin. 1 vol. in-8.....	1.00
<i>Les Juifs devant l'Eglise</i> et l'histoire par le R. P. Constant des frères prêcheurs, docteur en théologie et en droit canon. 1 vol. in-8.....	0.75
<i>Lettres d'un curé de campagne</i> , publiées par Yves de Querdec. (4e mille). 1 vol. in-12.....	0.90
<i>Lettres d'un curé de canton</i> , publiées par Yves de Quer- dec. 3eme mille. 1 vol. in-12.....	0.90
<i>Primauté de Saint Joseph</i> , d'après l'Episcopat catholique et la théologie par C. M., professeur de théologie. 1 fort vol. in-8.....	1.50
<i>Psychologie des Saints</i> , par Henri Joly. 1 vol. in-12.....	0.50
<i>Saint Augustin de Canterbury</i> et ses compagnons par le R. P. Brou, S. J. 1 vol. in-12.....	0.50

BIOGRAPHIES ÉVANGÉLIQUES

PAR M^{GR} GAUME

2 forts vol. in-8..... \$3.00
avec 50 pour cent de remise.

TOME 1er : Les premiers. — Les adorateurs du Messie. — Maîtres
de la Judée. — Miracles et conversions. — Les parents
de N.-S. — Les disciples de N.-S. — Les amis de N.-S. — Les
hôtesses de N.-S. — Les déicides. — Le Calvaire.

TOME 2e : Saint Pierre en Judée. — L'Eglise d'Antioche. — Les
disciples de Saint Paul. — Saint Paul à Jérusalem. —
L'Eglise romaine. — Les successeurs de Saint Pierre. — Les
Apôtres des Gaules.

LOURDES ET BÉTHARRAM

Par M. l'abbé Ph. MAZOYER

Du Clergé de Paris.

Dessein par G. DUBOUCHET

Le volume que nous présentons au public est un bien faible hommage rendu à la Mère de Dieu.

“ On a beaucoup écrit sur Lourdes ”, dira-t-on ; “ pourquoi ce livre, puisqu'il ne renferme rien de nouveau ? ” — Nous n'avons jamais songé à offrir à nos lecteurs du *nouveau* sur un sujet qui, devenu dans tous les camps l'objet de tant de polémiques, excite, actuellement encore, la curiosité d'un public peu familiarisé avec ce genre de lecture, grâce aux élucubrations fantaisistes d'un écrivain de renom. Nous ne voulons pas mettre en doute la loyauté de ses intentions : mais pourquoi broder sur ce thème un récit en complet désaccord avec les données les plus élémentaires de la théologie catholique ?

Notre livre n'est pas, non plus, un pieux roman, mais l'exposé succinct et véridique — croyons-nous — des faits qui ont donné naissance au plus beau de nos pèlerinages français.

Sur un point encore, ce volume se distinguera peut-être des travaux publiés sur Lourdes. Illustré de fines gravures, prises aux sources mêmes, il sera pour les pèlerins un véritable guide, débarrassé de tout cet appareil de réclames qui déparent trop souvent les publications de ce genre ; pour ceux qui ont visité Lourdes, il constituera un *memento* qu'ils aimeront à consulter pour raviver les douces émotions éprouvées autrefois.

Tel est, en peu de mots, l'objet de la première partie de notre travail.

Les pèlerins de la grotte de Massabielle aiment à compléter leur pieuse excursion par une visite à Notre-Dame de Bétharram : nous avons pensé leur être agréable en consacrant la deuxième partie de ce volume à un aperçu historique d'un sanctuaire qui mérite une place à part dans les annales religieuses de notre pays. L'idée dont nous nous sommes inspiré pour la rédaction de cette seconde partie est la même qui nous a guidé dans notre petit travail sur Notre-Dame de Lourdes : il est donc inutile de l'exposer une fois encore à nos lecteurs.

Puisse ce volume, écrit sans aucune prétention littéraire, faire aimer davantage la Reine du ciel et contribuer à développer son culte !

PARTIE LÉGALE

Rédacteur : **ALBY**

ALIMENTS

QUESTION.—Depuis quelques années je payais, conjointement avec mes beaux-frères et belles-sœurs, une pension alimentaire à ma belle-mère, la mère de ma femme. Cette dernière est décédée dernièrement. Suis-je obligé de continuer à fournir des aliments à sa mère ?

Aldéric C.....

RÉPONSE.—Vous êtes obligé de continuer à fournir des aliments à votre belle-mère s'il existe des enfants issus de votre mariage avec sa fille. S'il n'existe pas d'enfants, votre obligation est éteinte. C'est la disposition expresse de l'article 167 du code civil.

ENREGISTREMENT DES DONATIONS

QUESTION.—Où les donations de choses mobilières doivent-elles être enregistrées ? Cette question a été discutée devant moi par plusieurs hommes de loi. Les uns prétendaient qu'elles doivent être enregistrées au bureau d'enregistrement du domicile du donateur lors de l'enregistrement et ils citaient Pothier pour appuyer leur opinion. Les autres, au contraire, soutenaient qu'elles doivent être enregistrées au bureau d'enregistrement du domicile qu'avait le donateur lorsqu'il a fait sa donation. Qu'en dites-vous ?

Un étudiant.

RÉPONSE.—L'enregistrement des donations de choses mobilières doit être fait au bureau d'enregistrement du domicile du donateur à l'époque de la donation. C'est la disposition expresse de l'article 804 du code civil.

On sait que l'enregistrement des donations a remplacé leur insinuation qui était exigée dans l'ancien droit. Cette insinuation, d'après les *ordonnances*, devait se faire au domicile du donateur sans autres explications. De là la question de savoir s'il s'agissait du domicile que le donateur avait lors de la donation ou du domicile qu'il avait lors de l'insinuation. Voici ce que dit Pothier à ce sujet dans son *Traité des donations entrevifs*, section II, art. 3, § 2.

“ L'insinuation devant se faire dans la juridiction du domicile du donateur ; s'il en a changé, est-ce dans le lieu du domicile qu'il avait lors de la donation, ou dans celui du domicile qu'il avait lors de l'insinuation, qu'elle doit être faite ? Ricard fait à cet égard une distinction qui est que, si l'insinuation est faite dans le temps porté par l'ordonnance, comme en ce cas, l'insinuation a un effet rétroactif au temps de la donation, et qu'elle vaut dès ce temps, elle doit être faite dans le lieu du domicile que le donateur avait lors de la donation ; si elle ne se fait qu'après le temps porté par l'ordonnance, comme, en ce cas, cette insinuation ne vaut que du jour qu'elle est faite, elle doit se faire au lieu du domicile qu'a le donateur lorsqu'elle est faite.”

Les journaux publient la dépêche suivante relative à un jugement concernant la reproduction d'œuvres publiées aux États-Unis.

LES DROITS D'AUTEUR

Toronto, 7 juillet 1897. — La loi internationale concernant les droits d'auteur a été maintenue, hier, à la cour supérieure d'Ontario, dans une cause importante, et à l'avenir, les droits des éditeurs de musique américains seront protégés en Canada. Le jugement a été rendu par le juge Robertson sur une action intentée par la Compagnie John Church, de Cincinnati, contre J. Gould, de l'Imperial Music Company, de Toronto. Il a été déclaré que celui-ci avait enfreint les droits de l'auteur en publiant deux marches de Sousa, " King Cotton " et " El-Capitan ". Gould a reçu l'ordre de ne pas publier de telle musique, et il devra renoncer aux copies qui lui restent et à l'appareil lithographique dont il s'est servi pour les imprimer. Le défendeur paiera les frais.

AUX CORRESPONDANTS

Adolphe Gervais.—(*Boissons.*) Le conseil privé a jugé que la prohibition d'importation, fabrication et vente des liqueurs spiritueuses, est du ressort exclusif du parlement fédéral.

Jean Girard.—(*Intérêts sur dépôts.*) Depuis le premier juillet courant, l'intérêt sur les sommes déposées dans les caisses d'épargne des bureaux de poste est réduit au taux de trois pour cent 3/100 par an. Antérieurement les mêmes dépôts portaient un intérêt de (3½ 100) trois et demi pour cent.

VOLTAIRE ET LE VOLTAIRIANISME

Par NOURRISSON, Membre de l'Institut

1 fort vol. in-8..... \$1.88

TABLE DES MATIÈRES

AVANT PROPOS. — INTRODUCTION.

VOLTAIRE

Chapitre I. LES JEUNES ANNÉES. — Chapitre II. CIREY. — Chapitre III. POST-DAM. — Chapitre IV. FERNEY. — Chapitre V. LES RIVALITÉS. — Chapitre VI. LES TRAVAUX. — Chapitre VII. LA PATRIE. — Chapitre VIII. L'UCMANITE. — Chapitre IX. LA TOLÉRANCE. — Chapitre X. LA DESTINÉE DE VOLTAIRE.

LE VOLTAIRIANISME

Chapitre I. LA PHILOSOPHIE. — Chapitre II. LES PHILOSOPHES. — Chapitre III. LES IDÉES. — Chapitre IV. L'ÂME. — Chapitre V. LA LIBERTÉ. — Chapitre VI. DIEU. — Chapitre VII. LA MORALE. — Chapitre VIII. LA POLITIQUE.

CONCLUSION.

LA PROPRIÉTÉ

Devant le socialisme contemporain, par le R. P. Th. Gilmer, professeur au Grand Séminaire de Rouen.

1 vol. in-12..... \$0.75

Lorsqu'il écrivit son livre "De la Propriété," Thiers prétendait uniquement démontrer une idée évidente. Oui, il est évident que l'homme peut s'approprier les biens extérieurs ; cette vérité ne saurait être méconnue et l'adhésion qu'elle provoque, en théorie comme en pratique, est universelle. Mais l'unanimité cesse dès qu'on vient se demander quelle doit être la nature de la propriété. Doit-elle être individuelle ou commune ? Le pouvoir de posséder est-il donné à l'homme pour lui seul ou pour la société dont il est membre ? La question ainsi posée dans ses termes les plus généraux est, on peut le dire, de tous les temps et de tous les pays. Les opinions contraires qu'elle a fait naître se manifestent dès les premiers âges de l'humanité ; les systèmes qu'elle a engendrés ont leurs représentants classiques à toutes les époques dans l'histoire de la philosophie et du droit.

Bien qu'étant la première dans l'ordre des faits, la propriété privée n'est entrée dans le domaine de la théorie que postérieurement au communisme. C'est là d'ailleurs le sort de toutes les notions claires et fondamentales : on ne consent à les définir que poussé par les besoins de la polémique. Le droit de propriété affirmé dans la Politique d'Aristote est à l'encontre du communisme professé dans la République de Platon. Au moyen âge, les tendances égalitaires de certaines hérésies ont provoqué les définitions des conciles et les aperçus juridiques disséminés dans les volumineux écrits des docteurs scolastiques. Dans notre siècle, l'éclosion, la persistance et la diffusion toujours croissante du socialisme ont fait de la question de la propriété privée un point essentiel des sciences sociales. La thèse, pour être vieille, n'est pas moins actuelle ; radicalement la même, elle exige des arguments taillés à la mesure d'adversaires toujours nouveaux. On se bercerait d'une illusion funeste, si l'on jugeait suffisant d'opposer au collectivisme qui nous menace les raisons par lesquelles Aristote combattait le communisme platonicien ou Thiers le socialisme mystique de 1848.

Platon conçut sa République idéale d'après le communisme pratiqué par Lycurgue. La force est dans l'unité ; donc unité d'abord dans l'intention. Le principal obstacle à cette unité, c'est la famille. En second lieu, unité dans l'exécution, chacun travaillant pour tous et tous pour chacun. Le meilleur État est celui où tout le monde s'efforce de mettre en pratique l'adage : Entre amis tout est commun. Communauté en tous, dans le plaisir et dans la peine, dans la consommation et dans la production ; le

lien matrimonial remplacé par la promiscuité des sexes, et, conséquence nécessaire, l'éducation du foyer supprimée, l'enfance confiée à la sollicitude de l'État, tels sont les principes que le fondateur de l'Académie met à la base de sa République idéale.

C'est contre ce système qu'Aristote concentra ses efforts et qu'il dirigea les coups de sa redoutable dialectique. Il commença par faire l'apologie de la famille, en montrant au prix de quelle absurdité Platon a essayé d'établir la communauté des femmes et des enfants. Quant aux biens matériels, la communauté peut s'entendre de trois manières différentes : a) les immeubles étant l'objet de la propriété privée et les produits appartenant à la communauté, ou bien b) les terres étant communes et les fruits partagés entre les citoyens, ou enfin c) le sol et les fruits étant mis en commun, conformément aux doctrines platoniciennes. Le Stagyrite rejette sans hésiter cette dernière forme du communisme. Les griefs qu'il invoque peuvent se ramener aux principes suivants : la possession commune n'offre pas au travail de l'homme un stimulant assez énergique ; on se désintéresse aisément du bien commun. De plus, les produits seront partagés également ou proportionnellement. S'ils sont distribués selon les règles d'une égalité absolue, la justice sera blessée, puisque les citoyens, étant doués de facultés diverses, n'auront pas tous dans la même mesure contribué à la production commune ; si, d'autre part, tous ne reçoivent pas une part égale, il s'ensuivra des querelles sans fin. Au contraire, si la terre est possédée individuellement, chacun ayant la conscience de sa propre responsabilité et la perspective de recueillir le fruit de ses efforts, le travail sera plus actif et la richesse plus grande. Ce qui ne s'oppose nullement à la réalisation du proverbe : entre amis tout est commun. Car, tandis que chacun travaille directement pour lui-même, il travaille nécessairement aussi pour la communauté, non seulement dans ce sens que l'abondance facilite la générosité, mais encore en tant que tout bien acquis à l'individu est par là même acquis à la société.

De tels arguments ruinaient de fond en comble les doctrines platoniciennes. Remarquons cependant qu'Aristote néglige l'argument le plus efficace ; en cela d'ailleurs il est fidèle à ses principes. Le communisme idéal de Platon, comme le gouvernement égalitaire pratiqué par Lycurgue, est fondé sur l'inégalité la plus révoltante, celle de l'esclavage. L'esclave n'est pas de même espèce que l'homme libre ; par conséquent il ne doit pas être de même condition. A lui les œuvres serviles, le travail des bras, la sueur et la peine ; pour toute rétribution le maître ne lui doit que la nourriture quotidienne. Ces idées, chères au monde antique, étaient enseignées au Lycée comme à l'Académie ; elles furent le fondement unique sur lequel reposa le prétendu communisme des cités grecques. Il était réservé à la philosophie stoïcienne, vivifiée par un souffle chrétien, de proclamer à la face des sages et des législateurs païens la vérité si consolante de la fraternité humaine.

Ce ne fut pas seulement dans la question de l'esclavage que le génie d'Aristote subit l'influence du milieu. Tout en établissant

la nécessité de la propriété et de la famille, conditions essentielles de la société, il reconnaît à l'État un droit direct non seulement quant à la collation et à la gestion des biens matériels, mais aussi quant à l'éducation des enfants. En cela le philosophe de Stagyre méconnaît évidemment le rôle naturel des parents et exagère outre mesure les droits de l'État. Cependant si on fait la part des influences qu'exerce nécessairement, même sur les meilleurs esprits, l'atmosphère politique et morale, il faut avouer que les théories sociales d'Aristote, surtout si on les compare aux conceptions chimériques de Platon, font honneur à l'humanité.

En somme, le communisme hellénique, qu'on le considère dans sa réalité concrète régissant les cités, ou dans sa manifestation théorique au sein de l'Académie, trouve dans la Politique d'Aristote une réfutation largement suffisante. Il était nécessaire d'insister quelque peu sur cette première étape des doctrines communistes, afin de montrer d'une part la réaction naturelle qu'elles provoquèrent en faveur de la propriété privée, et, d'autre part, la nature des arguments par lesquels elles furent combattues.

La philosophie devait recevoir de la religion chrétienne, en même temps que le dogme de la véritable égalité entre les hommes, des notions claires de la justice et du droit.

En prescrivant le respect du bien d'autrui, Jésus-Christ ne fait que confirmer la loi ancienne ; mais il prouve son indépendance et sa supériorité à l'égard de la raison, lorsqu'il inculque à ses disciples l'obligation de subvenir aux besoins des pauvres et des déshérités, surtout lorsqu'il leur conseille de renoncer à la fortune pour s'attacher uniquement aux biens qui ne périssent pas. Tout en rendant à César ce qui lui appartient, il a une prédilection marquée pour les petits et les humbles. Tous les hommes ne sont-ils pas frères ? Aucun des titres dont le monde s'honore, ni la richesse, ni la science, ni même la descendance d'Abraham n'a de valeur aux yeux de Dieu. Pour entrer dans le Royaume céleste, les biens de ce monde sont d'inutiles fardeaux. Est-il nécessaire de faire observer que Jésus-Christ n'a établi aucune théorie économique, aucun système politique, et de relever une fois de plus l'erreur et l'injustice où tombent ceux qui osent imputer au christianisme des principes communistes qu'il n'a jamais ni promulgués ni pratiqués ? Non ; cette tâche est accomplie et le socialisme doit chercher ses arguments ailleurs.

Les Pères de l'Église, fidèles à la doctrine évangélique, ont toujours respecté la propriété privée ; ils ne rappellent la République communiste de Platon que pour en faire l'objet de leurs attaques. Il est vrai que parfois, entraînés par l'ardeur de la charité et par le feu de l'éloquence, ils lancent à la richesse de chaleureuses invectives, mais c'est pour rappeler aux détenteurs de la fortune l'usage qu'un chrétien doit faire de ses biens, pour leur inculquer l'obligation où ils sont de communiquer leur superflu à leurs frères moins heureux. Ils font appel à la bienfaisance, en termes souvent hyperboliques sans doute ; ils mettent sous les yeux de leurs auditeurs les conséquences terribles

qu'entraîne un usage égoïste des biens de ce monde, mais on ne trouve pas dans leurs écrits un seul mot qui vise le fondement de la propriété.

L'Église chrétienne est donc pure de théories communistes ; elle a même impitoyablement rejeté de son sein les sectes chez lesquelles se manifestaient de pareilles tendances. Dans l'histoire de l'Église, le communisme n'est représenté que par les hérétiques. Tels furent, dès les premiers siècles de l'Église, les Gnostiques, et, au moyen âge, les Fraticelles, les Béguards, les Apostoliques, les Patarins, les Pauvres de Lyon, les Cathares, etc..... Toutes ces sectes furent anathématisées par les papes et par les conciles. En même temps que surgissaient en Occident ces doctrines hétérodoxes, renouvelées du gnosticisme, les théories d'Aristote se répandaient dans le monde chrétien, et, avec elles, des notions plus saines de la société, de la famille, de la propriété. L'interprète le plus autorisé des œuvres du Stagyrite, saint Thomas, ne dédaignait pas d'établir, en même temps que la légitimité du domaine privé, son étendue, sa nature et sa fin. Aidé des lumières de la foi, il complétait sur ce point les données de la philosophie païenne.

Les théories sociales qui, au moyen âge, se produisirent sous les dehors du mysticisme, prirent dès le seizième siècle une allure positive et enfantèrent des conceptions chimériques qui, toutes, relèvent plus ou moins directement de la République de Platon, le prototype de toutes les productions en ce genre.

La série s'ouvre par l'*Utopie* de Thomas Morus et se continue par le *Monde des Sages* de Francisco Doni, la *République des Abeilles* de Bonifacio, la *Cité du Soleil* de Campanella. A côté de ces divagations franchement communistes, il faut placer les théories politiques exposées dans le *Télémaque*, roman aux prétentions didactiques qui, sous une poésie souvent fautive, recèle des idées sociales plus fausses encore. Dans les charmants pays de la Bétique et de Salente, l'autorité et les lois n'ont plus leur raison d'être ; le sceptre se change en houlette et les citoyens marchent au son du chalumeau. On pourrait, s'ils n'étaient séparés par la distance de deux siècles, rattacher Fénelon à cette classe de sociologues chrétiens, chez lesquels certains auteurs reconnaissent des socialistes inconscients.

Nous ne pouvons, sous peine de tomber dans des redites inutiles, tracer le tableau des théories auxquelles la notion de la propriété donna lieu, au cours du dix-huitième siècle. Qu'il nous suffise de noter l'esprit pratique, par lequel les novateurs du siècle dernier se distinguent des utopistes qui les précédèrent. Chez Rousseau et surtout chez Montesquieu, le socialisme cherche une base dans l'ordre juridique. Les conceptions mystiques font place à des systèmes de législation. Le droit séparé de la morale et fondé uniquement sur la volonté du législateur, l'État reconnu tout-puissant, la liberté individuelle et l'initiative privée anéanties, telles sont les erreurs fondamentales que propagèrent ceux auxquels est échu le nom de *philosophes* ; tels sont aussi les principes

qui inspirèrent les actes de la Révolution. Dans ce grand mouvement de rénovation sociale, la question de la propriété est un détail perdu dans l'ensemble. C'est dans notre siècle seulement, qu'elle devait se détacher du fond du tableau et s'offrir en saillie, de façon à exiger une étude minutieuse et approfondie.

Avec Saint-Simon, le socialisme reprend son allure mystique. Comme aux plus beaux jours du gnosticisme, l'erreur sociale se pose en dogme ; elle a ses prêtres, ses temples, ses initiations et ses mystères. Elle fait appel avant tout au sentiment religieux ; elle affiche la prétention de renouveler le christianisme, dont elle parodie la hiérarchie et corrompt les enseignements. Elle eut un moment le succès de toute explosion fanatique. Des esprits supérieurs furent séduits par la nouveauté, répondirent à l'appel du maître, dans lequel les plus exaltés voyaient un " résumé de Moïse et de Jésus-Christ ". Une pareille doctrine n'avait qu'un seul ennemi digne d'elle : le ridicule. Elle ne tarda pas à le rencontrer et mourut sous ses coups.

Au point de vue purement sociologique, l'école Saint-Simonienne ne fit que développer le lieu commun qui est l'idée maîtresse de tout socialisme passé au futur, à savoir : l'exagération du rôle de l'Etat et l'amointrissement de l'initiative individuelle. Elle n'apporta à la question sociale aucun élément nouveau, et son originalité consiste uniquement dans l'accoutrement exotique, dont elle revêtit l'erreur traditionnelle.

Saint-Simon joue cependant un rôle important dans l'histoire du socialisme. Sa tentative de rénovation subit, nous l'avons vu, un honteux échec ; mais en revanche, on doit lui attribuer l'honneur et la responsabilité d'avoir inauguré le mouvement communiste qui embrasse la période comprise entre les dates mémorables de 1830 et de 1848. Les systèmes nombreux qui ont vu le jour à cette époque renchérissement, en fait d'originalité et de hardiesse, sur les diverses Républiques rêvées jusqu'alors. Tous dérivent du saint-simonisme comme de leur souche généalogique. A cette même époque remonte l'origine du mot par lequel on devait désigner désormais l'erreur sociale sous toutes ses formes, qui devait faire le tour du monde et acquérir droit de cité dans toutes les langues. Employé d'abord en Angleterre par Owen, le nom de *socialisme* fut adopté en France par Pierre Leroux. Ce dernier eut en outre l'honneur d'inaugurer la nouvelle série d'utopistes, où figurent en première ligne : Fourier, Cabet, Louis Blanc, Proudhon. Age d'or du communisme, ce temps vit les rêveurs d'utopies aux prises avec les économistes, leurs irréconciliables ennemis ; il vit, dans le domaine de la spéculation, les principes s'affirmer de plus en plus précis, et, dans celui des faits, chose inouïe jusqu'alors, des essais pratiques de sociétés fondées sur ces mêmes principes.

Ce fut en 1840 que Proudhon, dans son fameux *Mémoire*, formula la devise du socialisme : " La propriété, c'est le vol. " Ce fut en 1848 que Cabet, reprenant l'œuvre de Richard Owen, tenta de réaliser au Texas la république icarienne, attirant, par l'appât du

bien-être et de la volupté, plusieurs centaines de victimes dans les déserts du Nouveau Monde, où elles ne devaient trouver que la misère et la souffrance.

Au milieu de toutes ces conceptions chimériques, un seul système complet se détache, c'est celui de Fourier. Seule en effet, la réorganisation phalanstérienne daigne tenir compte des détails pratiques : seule aussi, elle envisage le côté psychologique du problème et a quelque égard pour la nature humaine. L'inventeur du phalanstère, il faut le reconnaître, eut conscience de plusieurs difficultés pratiques ignorées jusqu'à lui par les sociologues communistes. Ainsi, il admet la nécessité du capital et l'inégalité des conditions. Il restreint le nombre des personnes dont se composera chaque communauté, bien persuadé qu'un nombre d'associés tant soit peu considérable tournerait à la ruine de l'association. Conformément à ce principe, chacune des sociétés ou " phalanstères " ne dépassera pas le nombre de dix-huit cents membres, et se divisera graduellement en " phalanges, séries, et groupes." Par une gradation inverse, le simple phalanstère, sans rien perdre de son autonomie et de son initiative, se rattache, au point de vue territorial, à " l'omniarchie " qui comprend le monde entier. Mais toute société a besoin d'un lien ; toute communauté active est basée sur la distribution du travail. Or quel sera, dans le phalanstère, le lien social ? en vertu de quel principe se fera la répartition des occupations journalières ? On n'a qu'à laisser faire la nature, répond Fourier. Dieu, dans sa sagesse, a dû donner à l'homme le moyen de réaliser sa fin au sein de la société. Partant de ce principe que toutes les passions sont bonnes et que chacune d'elles correspond à une attraction spéciale, l'organisateur du phalanstère laisse à chaque citoyen le choix de ses occupations, d'où résulte une admirable distribution du travail. Le travail commun en effet pour être fécond doit réaliser trois conditions : diversité, accord, émulation. Or, l'activité humaine offre précisément trois caractères passionnels correspondants aux conditions requises : 1° Variété dans les attractions et les tendances ; 2° désir de l'union ; 3° rivalité et intrigue. Que faut-il de plus pour l'organisation d'une société ? Dans ce singulier système, le droit et la morale sont également méconnus, ou plutôt absolument ruinés. L'homme est abaissé au niveau de la brute. Fourier ne distingue pas entre l'appétit rationnel et l'appétit sensitif, pas plus qu'entre passion et passion bonne. S'il est vrai de dire que toutes les passions sont, en elles-mêmes, indifférentes, il est faux d'affirmer qu'elles sont toutes absolument bonnes. Monstrueux au point de vue moral, le fouriérisme est puéril sous le rapport social et économique. Abstraction faite de quelques aperçus pratiques, que nous avons déjà signalés, il n'a rien qui mérite l'attention du juriste ou du philosophe.

Un phénomène plus intéressant est celui qui, vers la fin de cette période agitée, se manifesta sous les dehors de ce que l'on a appelé " Communisme chrétien ". Nous ne voulons pas parler d'emprunts faits aux Livres Saints ou aux Pères de l'Eglise pour étayer des

théories subversives de l'ordre social, mais de cette espèce de conciliation tentée, au cours de la révolution de 1848, entre les tendances socialistes et la religion chrétienne. D'une part, le peuple abusé en appelait de bonne foi aux exemples de l'Eglise primitive et sollicitait le concours du clergé ; d'autre part, les erreurs sociales étaient à ce point répandues, qu'elles trouvaient dans la chaire chrétienne de fréquents échos. Ces velléités de conciliation reçurent un désaveu formel de la part des évêques et du Souverain Pontife. Réprouvé au nom de la saine doctrine, le socialisme fut réfuté en règle au nom de la raison et du droit. Les esprits les plus éminents de l'époque ne dédaignèrent pas de consacrer des traités complets à la défense de la propriété. Les ouvrages écrits dans ce sens par Thiers, Passy et Troplong, s'ils n'ont pas le degré de généralité et d'objectivité requis pour une thèse philosophique, contiennent néanmoins tous les arguments que pouvait inspirer les besoins de la polémique. Ils ont avant tout une valeur *ad hominem* ; aussi leur succès d'actualité fut grand. Ils furent au communisme fouriériste et proudhonien ce que les écrits politiques d'Aristote avaient été à la République imaginaire de Platon. Mais, de même que le communisme vaincu était rentré en scène sous le nom nouveau de socialisme, le socialisme vaincu à son tour ne devait pas tarder à se relever de ses ruines, en s'affublant du vocable jusqu'alors inconnu de *collectivisme*. C'est en effet sous cette dénomination que s'affiche aujourd'hui, plus hardiment que jamais, la négation de la propriété privée.

Bien que le mot soit nouveau, la théorie qu'il désigne s'identifie, quant à son élément essentiel, avec le socialisme dont il n'est qu'une forme dérivée. Elle se distingue par l'appareil prétendu scientifique dont elle aime à s'entourer, et se recommande à l'attention du public éclairé par la valeur intellectuelle et l'ardeur de ses apôtres.

Tout le monde connaît les noms de Karl Marx, de Lassalle, de Georges, de Schœffle. Leurs principaux ouvrages, dont M. Malon s'est fait en France le traducteur complaisant, sont assez répandus, les travaux critiques pour et contre auxquels ils ont donné lieu sont en assez grand nombre, pour que nous puissions nous abstenir d'en donner ici une analyse, même la plus succincte. Les divers systèmes qu'ils représentent ont entre eux un point de contact : la négation totale ou partielle de la propriété et de la liberté. L'élément négatif domine toutes les conceptions socialistes ; mais, tandis qu'il est absolu et destructif dans l'esprit du nihiliste russe Bakounine, il est, avec Karl Marx, simplement subversif de l'ordre social actuel, et, dans la théorie de Henri Georges, il restreint ses prétentions à la propriété rurale, pour aboutir au triomphe du système de Lassalle, qui se borne à soutenir l'ingérence de l'Etat dans la production et la distribution de la richesse, non pour en assurer la liberté, mais pour en déterminer positivement les conditions et les lois.

Cette dernière forme du socialisme est la plus dangereuse. Exempte de toute sentimentalité, conclusion directe de la philo-

sophie positiviste, elle s'impose aux Etats modernes, comme une conséquence naturelle et logique de leurs prétentions exagérées.

Le socialisme moderne, qu'il s'appelle collectivisme ou socialisme d'Etat, n'est pas moins odieux que le communisme antique, dont nous avons essayé d'esquisser l'histoire, il est même plus dangereux, à raison de son caractère scientifique et mitigé ; ce dernier trait explique aussi l'inconscience et la bonne foi d'un grand nombre de ses adhérents. C'est surtout cette adhésion inconsciente à un système de spoliation méthodiquement conçu et jusqu'à un certain point déjà mis en pratique, qui nous pousse à présenter au public une analyse *méthodique* du droit de propriété.

Nous examinerons tout d'abord la propriété privée en opposition aux diverses formes du communisme : Ce sera l'objet du premier chapitre. Dans le chapitre suivant, nous nous attacherons à démontrer que le droit de propriété est essentiellement exclusif. Le reste de notre étude peut se diviser en deux parties : l'une théorique, comprenant le fondement et le titre primitif de la propriété ; l'autre historique, dans laquelle l'expérience vient à l'appui du raisonnement pour prouver que le régime collectif, aussi bien dans l'antiquité que chez les peuples modernes, est un régime artificiel, qui ne se justifie ni par son origine ni par ses résultats.

INSTITUT KNEIPP

(DE MONTREAL)

No 2082 rue Ste-Catherine, près de la rue Bleury

Traitements hydrothérapiques suivant la méthode de l'abbé Kneipp

Départements *complètement séparés pour les hommes et pour les femmes.*

AFFUSIONS, DOUCHES, BAINS, Etc.—CHAUDRES ET PENSION.

Grande salle de gymnase et de réaction pour chaque département.

Doncheours et Doucheuses expérimentés.

L'institut comprend plus de 40 chambres spacieuses, bien aérées et bien éclairées

CONSULTATIONS : De 10 h. à 12 h., et de 4 h. à 6 h. tous les jours, dimanches et fêtes exceptés.

DR L'ECUYER

TRAITEMENT DE L'ÉPILEPSIE

HEUREUX RÉSULTATS

PENDANT PLUSIEURS ANNÉES D'EXPERIENCES

RÉFÉRENCES ET CERTIFICATS

DOCTEUR L. A. G. JACQUES

224 RUE AMHERST

MONTREAL.

LA RÉVOLUTION

Recherches historiques sur l'origine et la propagation du mal en Europe depuis la Renaissance jusqu'à nos jours, par Mgr Gaume, Protonotaire apostolique, vicaire général de Reims, de Montauban et d'Aquila, docteur en théologie, chevalier de l'ordre de Saint-Sylvestre, membre de l'Académie de la religion catholique de Rome, de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Besançon, etc.

12 vol. in-8..... \$12.50
avec 50 pour cent de remise.

Quelque optimiste qu'on soit, il est difficile de nier que le mal existe au sein des sociétés modernes, et même qu'il existe dans des proportions effrayantes.

— "Le mal n'est pas plus grand aujourd'hui qu'autrefois; tous les siècles se ressemblent; les hommes ont toujours été les mêmes; notre époque peut soutenir la comparaison avec toutes les autres époques." Voilà ce que plusieurs s'empressent de répondre.

"On entend dire assez communément, reprend le comte de Maistre, que tous les siècles se ressemblent et que les hommes ont toujours été les mêmes. Mais il faut bien se garder de ces maximes générales, que la légèreté ou la paresse inventent pour se dispenser de réfléchir. Tous les siècles, au contraire, manifestent un caractère particulier et distinctif qu'il faut considérer soigneusement. Sans doute, il y a toujours eu des vices dans le monde; mais ces vices peuvent différer en *quantité*, en *nature*, en *intensité dominante* et en *intensité*. Ce qu'il y a d'extrêmement remarquable, c'est qu'à mesure que les siècles s'écoulent, les attaques contre l'édifice catholique deviennent *toujours* plus fortes; en sorte qu'en disant toujours : *Il n'y a rien au delà*, on se trompe toujours."

Mais ne nous en rapportons pas au témoignage d'autrui. Comparons nous-mêmes l'Europe d'aujourd'hui à l'Europe d'autrefois. Afin d'avoir les termes d'une comparaison sérieuse, remontons à l'époque qui divise en deux parties l'histoire des sociétés chrétiennes, à cette époque dont le nom seul indique la fin du moyen âge et le commencement de l'ère moderne, la *Renaissance*.

Si, d'une part, il est vrai que le catholicisme, qui seul rend raison du pouvoir et du devoir, est l'âme des sociétés; si, d'autre part, il est vrai, comme on le prétend, que notre époque peut soutenir la comparaison avec toutes les autres époques, cette proposition signifie, qu'*aujourd'hui le catholicisme est appliqué à la société, à la famille, à l'individu, d'une manière au moins aussi intime et aussi complète qu'autrefois*. Voyons ce qu'il faut penser de cette affirmation.

Premier fait. — A part quelques contrées septentrionales, l'Eu-

rope, il y a quatre siècles, était toute catholique. Aujourd'hui, la moitié de l'Europe n'est plus catholique, l'autre moitié ne l'est guère qu'à demi.

Deuxième fait. — Il y a quatre siècles, l'indissolubilité du lien conjugal était la loi universelle de la famille. Aujourd'hui le divorce est légalement établi dans la moitié de l'Europe.

Troisième fait. — Il y a quatre siècles, le suicide, cet attentat suprême qui annonce chez ceux qui s'en rendent courables l'extinction du sens moral, était inconnu des nations chrétiennes. Aujourd'hui, ce crime, qui aurait épouvanté nos pères, est devenu si commun qu'on n'y fait plus attention, et que même il y a ses apologistes.

Sous ce triple rapport, le catholicisme est-il appliqué à la société, à la famille, à l'individu, d'une manière aussi complète aujourd'hui qu'autrefois ?

Quatrième fait. — Il y a quatre siècles, il n'y avait pas de théâtres en Europe ; pas d'arts corrupteurs, pas de conspiration générale du talent et du génie contre la foi et les mœurs. Aujourd'hui, l'Europe est couverte de théâtres, où chaque soir des milliers de spectateurs applaudissent à la mise en scène et au triomphe des plus dangereuses passions. Les rues, les places, les jardins publics sont peuplés de statues indécentes ; les galeries, les salons, les livres offrent de toutes parts des tableaux et des gravures que la pudeur ne peut regarder sans rougir. Des milliers d'intelligences inondent, depuis quatre siècles, l'Europe entière d'ouvrages en vers et en prose, dans lesquels il n'est pas un crime contre Dieu, contre l'Eglise, contre les pouvoirs publics, contre les époux et les parents, qui ne trouve sa formule et même son apologie.

A tous ces points de vue, notre époque peut-elle soutenir la comparaison avec les époques où rien de tout cela n'existait ?

Cinquième fait. — Tandis qu'autrefois l'Europe avait une hiérarchie sociale, des libertés publiques, une conscience publique ; tandis que chez les nations chrétiennes la paix n'était troublée qu'à la surface, c'est-à-dire dans l'ordre des faits et non dans l'ordre des principes, en sorte que les dynasties avaient un lendemain et les peuples un avenir : aujourd'hui toute hiérarchie sociale composée d'éléments naturels et historiques a disparu ; toutes les libertés publiques sont absorbées par la centralisation ; la conscience publique altérée ou éteinte ne flétrit plus guère que l'insuccès, et les fondements mêmes de la famille, de la propriété, de l'ordre social sont ébranlés jusque dans leurs profondeurs.

Dans les âmes ou dans les rues, la Révolution est en permanence. Sur leurs trônes chancelants, les rois ressemblent aux matelots placés au sommet du navire pendant la tempête. Le bruit du trône qui s'écroule aujourd'hui, annonce presque toujours la chute du trône qui s'écroulera demain. Les peuples mécontents nourrissent au fond de leur cœur la haine de toute supériorité, la convoitise de toute jouissance, l'impatience de tout frein, et la force matérielle est devenue l'unique garantie de l'ordre social. Et malgré cette force imposante, malgré le progrès, malgré l'in-

dustrie, malgré la prise de Sébastopol, l'EUROPE A PEUR. Un secret instinct lui dit qu'elle peut périr, comme Balthasar, au milieu d'un banquet, la coupe de la volupté à la main.

Qu'on veuille bien méditer froidement et sans parti pris ces points de comparaison, qu'il serait facile de multiplier, et dire si l'époque où l'on trouve tous ces symptômes, peut soutenir le parallèle avec toutes les autres époques de l'histoire !

L'affirmer, c'est prétendre : ou qu'aucune des choses qui viennent d'être signalées n'est un mal ni une cause de mal ; ou que l'Europe moderne offre, sous d'autres rapports, une compensation tellement abondante, qu'il lui reste un patrimoine de vérités et de vertus, en un mot de catholicisme, au moins égal à celui de ses aïeux. En est-il ainsi ?

A part quelques symptômes heureux dont il ne faut ni contester l'existence ni exagérer la signification, partout le mal reste stationnaire ou continue ses funestes progrès.

Pas une des nations séparées de l'Eglise par le schisme ou par l'hérésie n'a fait, comme nation, un pas pour rentrer au bercail.

Au sein même des pays demeurés catholiques, à qui appartient la moisson des âmes ? En France, en Italie, en Belgique, en Espagne, quels journaux tiennent le dé de la conversation.

On parle d'un mouvement religieux : mais quel est-il ? Individuel ou social ? Les conversions sauvent les particuliers, le retour aux principes peut seul sauver les nations. Or, quelle place ont reprise dans les constitutions et les chartes modernes, les principes sociaux du christianisme ? L'amour, l'indifférence, la crainte ou la haine, lequel de ces sentiments domine notre époque, à l'égard de l'Eglise, cette grande monarchie des intelligences, établie dans le monde moral pour y maintenir l'harmonie, comme le soleil la maintient dans le monde planétaire ? Qu'est devenue son indépendance territoriale, la soumission à ses préceptes, l'entière liberté de son action ?

On parle des crimes d'autrefois : où sont les iniquités privées et publiques commises par nos pères et que nous ne commettons plus, que nous commettons moins souvent, avec des caractères moins odieux, ou que nous expions par des remords plus sincères et par des réparations plus éclatantes ? Que disent chaque année les statistiques de la justice criminelle ?

Le naturalisme en religion, la centralisation en politique, l'affaiblissement du sens moral, le mépris de l'autorité quel que soit son nom, l'empire ténébreux des sociétés secrètes, le règne visible du sensualisme, ces grands symptômes de décadence inconnus autrefois, sont des faits qui frappent tous les regards, et pour lesquels il n'y a pas de compensation.

Pour tout dire d'un seul mot : l'émancipation progressive de l'Europe de la tutelle du catholicisme, sa sortie de l'ordre divin et la substitution, en toutes choses, de la souveraineté de l'homme à la souveraineté de Dieu : voilà le caractère distinctif de l'époque moderne ; voilà ce que nous appelons la *Révolution* ; voilà le mal !

Du reste, qu'on veuille bien le remarquer, la comparaison qui

précède n'a pour but ni de dénigrer l'époque actuelle ni de jeter le découragement dans les âmes. Il reste encore de bons éléments, surtout en France; la sève de la foi qui opère par la charité circule encore active et abondante dans les veines d'un grand nombre de chrétiens, toujours restés fidèles ou heureusement revenus de leurs erreurs; enfin, la main maternelle de la Providence demeure visiblement étendue sur l'Europe occidentale.

Mettre l'opinion en garde contre les endormeurs, réveiller le zèle de tous en signalant la grandeur du mal et l'imminence du péril, tel est le but de cette esquisse.

Et maintenant, ce mal qui nous enveloppe et nous pénètre de toutes parts; ce mal que chacun voit de ses yeux et touche de ses mains, qui aux uns fait pousser des cris de joie, aux autres des cris d'alarme; ce mal qui tient l'ordre social en échec et le monde suspendu sur un abîme: d'où vient-il?

Après le *péché originel*, les uns le voient principalement: dans la *Révolution française* et la liberté de la presse qui en est sortie, les autres, dans le *Voltairianisme* ou la philosophie du dix huitième siècle; ceux-là, dans le *Césarisme* ou la politique païenne; ceux-ci, dans le *Protestantisme*; quelques-uns, dans le *Rationalisme*; plusieurs, dans la *Renaissance*.

Ainsi, les causes prochaines et généralement reconnues du mal seraient:

- La Révolution française,
- Le Voltairianisme,
- Le Césarisme,
- Le Protestantisme,
- Le Rationalisme,
- La Renaissance.

On ne peut nier qu'il y ait de tout cela dans la maladie sociale. Mais toutes ces causes sont elles réellement des causes et des causes isolées, indépendantes les unes des autres, et non les effets successifs d'une cause première, les évolutions différentes d'un même principe? Pour le savoir, et *il importe souverainement de ne pas l'ignorer*, il faut, l'histoire à la main, faire la généalogie de chacune. Si le résultat invariable de cette étude est de montrer, dans tous ces faits, le même principe générateur, dans toutes ces causes une racine commune de laquelle toutes sont sorties, il faudra bien reconnaître pour cause principale et prochaine du mal actuel, ce principe dont tout ce que nous voyons est la conséquence.

Il importe souverainement, disons-nous, de ne pas l'ignorer. Ce n'est pas en un jour que la société est arrivée dans le défilé redoutable où elle peut périr. Nous sommes fils de nos pères; nous portons le poids de leur héritage. Avant tout, il est nécessaire de bien connaître le passé, qui seul explique le présent. Il est nécessaire que nous sachions sur quelle pente le monde s'est abandonné, et vers quels sommets il doit reprendre son essor. C'est dire que l'histoire généalogique du mal actuel est d'une importance capitale.

L'ignorer, c'est nous exposer à égarer nos coups, à nous consumer à frapper les branches en épargnant la racine, c'est diviser nos forces. Or, en présence de la redoutable unité du mal, diviser nos forces est plus qu'un péril, c'est une faute; lutter isolément, c'est se faire battre; rester sur la défensive, c'est tout au plus retarder l'heure de périr.

Si on n'y prend garde, les éléments de régénération qui nous restent n'iront-ils pas en s'affaiblissant? Ce mot fatal : *Il est trop tard*, que quelques-uns murmurent déjà, ne deviendra-t-il pas le cri général? Le présent n'offre qu'un point d'appui chancelant. Derrière un épais rideau se cache l'avenir : l'avenir, plein d'espérance pour les uns, de terreur pour les autres, de mystère pour tous; par les uns salué comme le règne absolu du bien, par les autres redouté comme le règne absolu du mal, par tous attendu avec anxiété. Or, l'avenir sera ce que nous l'aurons fait.

Dans cette situation quel parti prendre? Se lamenter? Ce serait puérilité. S'endormir en comptant sur l'imprévu? Ce serait fatalisme. Que faut-il donc faire? Il faut combattre. Combattre, c'est, d'abord, se vaincre soi-même en se dépouillant de tout préjugé, afin de rechercher avec succès la véritable cause du mal. C'est, ensuite, l'attaquer avec ensemble et avec vigueur. Quelles que soient les destinées du monde, ce courageux labeur ne sera pas sans fruit; il contribuera puissamment à former ou de nobles vainqueurs, ou de nobles victimes.

Qu'on veuille bien ne pas l'oublier : la question du mal n'est pas une question spéculative ou purement religieuse ou indifférente pour le grand nombre. Il n'en est pas de plus pratique ni de plus grave, ni qui touche de plus près à tous les genres d'intérêts. Elle est vraiment, et à tous les points de vue, *la question de vie ou de mort*. Les flots menaçants qui naguère ont failli déborder sur la société, continuent de battre à la porte de chaque demeure. Qui peut répondre longtemps encore de la solidité des digues tant de fois menacées qui les arrêtent? Et si, aujourd'hui, ces digues venaient à céder, qui peut dire que nous ne serions pas emportés, demain, dans un cataclysme tel que le monde n'en a point vu?

Afin de concourir, autant qu'il est en nous, à l'œuvre de salut commun, nous allons, en commençant par la révolution française, étudier successivement dans son origine, dans ses caractères et dans son influence, chacune des causes du mal indiquées plus haut.

Ici, ni polémique, ni discussion, ni esprit de système, ni parti pris, mais des faits : des faits authentiques, des faits rapportés avec impartialité, et dont nous laisserons même à autrui le soin d'apprécier la signification et de tirer les conséquences. Simple narrateur, nous donnerons constamment la parole à l'histoire. Son autorité et non la nôtre doit servir de base au jugement du lecteur.

La seule chose que nous demandons, c'est qu'on s'abstienne de prononcer avant d'avoir lu.

LA SAINTE BIBLE

TEXTE LATIN DE LA VULGATE

Traduction française en regard avec deux introductions l'une générale l'autre particulière, et commentaires théologiques, moraux, philologiques, historiques, etc., rédigés d'après les meilleurs travaux anciens et contemporains

Par MM. Bayle, Clair, Crelier, Drach, Fillion, Gillet, Le Hir, Lesêtre et Trochon.

Brefs de Pie IX et de Léon XIII, approbations et imprimatur de l'ordinaire.

28 beaux vol. grd in-8° à deux colonnes..... \$55.00
avec 50 pour cent de remise.

Dès l'apparition de la BIBLE COMMENTÉE, les juges les plus compétents firent d'avis que cette publication serait l'une des grandes œuvres du Clergé français au XIX siècle. La suite n'a pas démenti les prévisions. La critique, appréciant les diverses parties de ce grand travail, données successivement au public, est unanime à louer cette vaste et savante entreprise qui s'est proposé, comme l'a dit le Souverain Pontife, dans son Bref du 6 avril 1880, de condenser en quelques volumes, avec les travaux des Pères et commentateurs de tous les âges, tous les résultats scientifiques dont se glorifie notre époque.

Le Commentaire de la Bible est une œuvre qui ne s'achève jamais, mais qu'il faut mettre au courant une ou deux fois chaque siècle. Dieu, qui a révélé à l'homme toutes les vérités nécessaires à l'accomplissement de ses destinées, a abandonné l'Univers à ses investigations. Mais s'il n'a pas livré le mot de la création, il ne nous a pas défendu de le chercher sans présomption. C'est là le domaine de la science. Or, la Bible touche à toutes les parties de ce domaine ; et si les Pères de l'Eglise, les Docteurs, les Théologiens, les Moralistes, les commentateurs des temps passés ont laissé peu à faire au point de vue dogmatique et moral, il n'en est pas de même de l'accord des Saints Livres avec les sciences humaines : sciences naturelles, historiques, philologiques, etc. Quant ces sciences aient fait, en ces temps-ci, de notables découvertes, c'est incontestable. Si, parmi des conquêtes réelles, il y a, comme il y aura toujours, bien des questions à l'état d'hypothèse, bien des faits qui n'ont pas encore fourni leur conclusion ce n'est point un motif de les rejeter systématiquement, mais d'en poursuivre l'étude. La Bible et la science n'ont rien à craindre l'une de l'autre, elles peuvent, au contraire, et elles doivent se prêter un mutuel concours.

Il y a donc, à certains intervalles, non-seulement opportunité mais nécessité de procéder à l'inventaire des travaux de la science, de noter les résultats acquis, et, en les rapprochant des textes sacrés, de mettre à jour l'étude des Livres Saints. Tel est le but que se sont proposé les auteurs de la BIBLE COMMENTÉE. Si l'étendue et l'infime variété de ces recherches ralentit la publication, il n'y a pas à s'en plaindre ; cette lenteur s'explique et se justifie par la volonté, chez ces écrivains, de mettre leurs travaux à la hauteur de la science contemporaine. Jusqu'ici, il n'a point paru qu'ils fussent au-dessous de leur tâche, puisqu'un de nos plus éminents prélats a cru pouvoir dire, d'ores et déjà, que la BIBLE COMMENTÉE serait tout à la fois une belle œuvre et un véritable monument.

L'ENFANT EFFRAYÉ

LÉGENDE DU MANOIR DE HILTON.

(Suite)

— Oh ! cher enfant ! s'écria Hilda ; enfant injustement assassiné !

On le déposa dans ses bras qu'elle tendait vers lui, et elle s'assit, comme la Mère des douleurs, tenant sur son sein le corps glacé du dernier rejeton de sa race. C'était bien Wulfran, mort, immobile, les yeux éteints, retirés sous les paupières entr'ouvertes ; mais sur son visage ne régnait pas la paix sévère des morts : une suprême épouvante, dernière impression qu'il eût ressentie, était gravée, en traits ineffaçables, dans les plis du front, dans les sourcils relevés, dans la bouche entr'ouverte comme pour jeter un cri de surprise et d'effroi. L'eau qui avait pénétré ses vêtements n'avait pu effacer les traces rougeâtres dont ils étaient semés ; et, d'une main convulsive, Hilda ouvrit la saie de drap bleu et le pourpoint d'étoffe brune étroitement collé sur le corps, et elle mit à découvert la blanche poitrine de l'enfant. Là se lisait la preuve évidente du crime : une blessure étroite, profonde, triangulaire, se trouvait à l'endroit du cœur, et sans doute, c'était en voyant brusquement apparaître devant lui son assassin, le fer levé, que l'enfant avait senti cet effroi soudain dont l'expression révélatrice s'était gravée sur son visage.

Hilda inclina son front sur la poitrine de son neveu, et elle le tint embrassé avec des larmes amères, auxquelles les vassaux

saxons répondaient par des sanglots. Tout à coup elle releva la tête : son mari était auprès d'elle ; il la regardait d'un œil épouvanté !

— Ennemi de ma race ! que me veux-tu ? s'écria-t-elle.

— Vous me soupçonnez ? ... balbutia-t-il ; mais par le saint Nom de Dieu, je...

— Ne te parjure pas, lui dit-elle, regarde !

Et, par un mouvement prompt, elle tira la dague que le barou portait au côté ; cette dague était étroite, de forme triangulaire, et semblable à la blessure béante, dessinée sur le sein de Wulfran. La lame, mal essuyée, était rouge de sang.

— Regarde ! dit encore Hilda ; meurtrier de l'innocent, crains la justice de Dieu !

Il arracha la dague des mains de sa femme, et la jeta dans les herbes ; pour elle, elle s'était évanouie, en serrant plus étroitement dans ses bras le corps de son neveu. On la transporta dans l'ermitage à demi ruiné ; et là, couchée sur le lit de pierre du cénobite, elle mourut en donnant le jour à une fille, et dans la nuit le baron, escorté de ses vassaux, suivit à pied le char qui portait les cadavres d'Hilda et de Wulfran. On les ensevelit ensemble sous les dalles muettes de la chapelle ; nul n'osa plus prononcer leurs noms, et la pauvre enfant, née en ce jour funeste, fut confiée aux soins d'une nourrice, après avoir reçu au baptême le nom d'Edith.

IV

Nul ne parla plus de Hilda ni de Wulfran ; la terreur ferma toutes les bouches, et pourtant leur souvenir ne cessa de planer sur le château où ils reposaient, sur les plaines où on les avait vus si souvent, sur la vallée silencieuse où les deux victimes avait perdu la vie. Depuis ce jour, tout était changé ; le farouche baron Hugues de Mohun n'était plus reconnaissable, même à l'œil de ses plus fidèles amis, si jamais il avait eu des amis ; sa force semblait abattue, sa valeur anéantie, sa férocité même désarmée par une cause mystérieuse, qui n'était pas le repentir, car il n'offrait à Dieu aucune expiation. On ne le voyait plus, ni à la cour du roi Guillaume, ni dans les passes d'armes, ni même dans les guerres si fréquentes alors ; il se tenait renfermé dans l'enceinte de son château, en la compagnie d'un écuyer qui avait sa confiance, qui ne quittait jamais son seigneur et qui couchait même au pied de son lit ; et les journées sombres et oiseuses du baron se passaient dans de taciturnes promenades autour des murailles de la forteresse. Jamais il ne demeurait seul, jamais il ne restait dans les ténèbres ; dès la chute du jour, les serviteurs allumaient des flambeaux, et les serfs, revenant du travail, regardaient avec un secret effroi le château de leur maître illuminé de la base au faite, et ils se disaient tout bas :

— Le puissant châtelain a peur ! Il a peur de la solitude ! il a peur de l'obscurité ? Qu'a-t-il donc vu ? qu'a-t-il donc entendu ?

Et puis les serfs s'éloignaient, heureux, en dépit de leur misère, d'aller retrouver un foyer paisible, que le remords et la terreur ne hantaient pas.

Dès que le jeune Hugues fut parvenu à l'âge de raison, son père le donna à la reine Mathilde, qui le mit au nombre de ses pages ; Edith grandit auprès de sa nourrice, qui la soignait avec une tendresse maternelle. Elle s'éleva, suave et charmante, comme une fleur qui grandit au désert ; doucement attirée vers Dieu, elle aimait les choses saintes, et elle se plaisait à parer l'autel, à chanter des hymnes et des cantiques, et elle possédait aussi les dons extérieurs qui plaisent aux hommes. Les vassaux l'aimaient parce qu'elle leur faisait du bien ; les hommes d'armes, les soudoyers, rudes et grossiers, n'osaient pas blasphémer ni éclater en disputes sauvages lorsque la petite châtelaine passait légère et gracieuse... Seule, elle osait parler à son père, le caresser, presser sa barbe de ses mains ; seule, elle paraissait aimer cet homme violent et triste ; et peu à peu, chaque année amenant pour Edith une grâce de plus, son père ne put plus se passer d'elle. Pour la première fois il aimait : ce que n'avait pu faire la mélancolique beauté d'Hilda, ce que n'avait pu faire la jeunesse mâle et pleine d'espérance de Hugues, le charme innocent d'Edith l'opéra ; elle seule, elle parvenait parfois à conjurer l'esprit de désespoir dont son père était obsédé. Elle chantait, et il était calme ; elle riait, et son front devenait plus serein ; et quoique cette bienfaisante influence ne s'exerçât qu'à de rares intervalles, les ser-

viteurs l'observaient avec un profond étonnement.

Le jour où Edith atteignit sa seizième année, son père lui fit présent d'un genêt d'Espagne et d'un vol de faucons qu'il avait fait venir à grands frais. La jeune fille l'embrassa pour le remercier, et aussitôt, avec les desirs impatients de son âge, elle lui dit :

— Sortons dans la plaine pour essayer les faucons.

— Tu peux sortir, mon enfant, lui dit son père ; mon écuyer Richard et Melvil le fauconnier t'accompagneront ; tu te feras suivre de tes femmes.

— Non, mon père, je ne veux d'autre chevalier que vous... il y a des maraudeurs dans la campagne, et qui me défendra contre eux si ce n'est mon père ?

— Ma fille, je ne quitte plus le manoir, tu le sais.

— Oui, mais pour moi, en ce jour de fête !

Son père tressaillit à ce mot.

— J'ai seize ans aujourd'hui ! ajouta-t-elle.

— Aujourd'hui ! répondit le baron, dont le regard fixe était dirigé dans le vague ; aujourd'hui !

— Venez, mon père, venez avec moi !

Il se leva comme dans l'égarément d'un rêve et la suivit. Des chevaux étaient dans la cour ; Edith monta le genêt blanc, le baron se mit en selle à ses côtés, et ils chevauchèrent en silence. Personne n'osait parler ; cependant, lorsqu'on fut parvenu à une certaine distance du château, le fauconnier Melvil s'approcha doucement d'Edith, et lui dit :

— Damoiselle, le lieu serait propice ; il se trouve des hérons,

là-bas, dans la rivière, voulez-vous que je donne le vol aux faucons ?

— Faites, dit-elle, peut-être ce passe-temps distraira-t-il mon père.

Le fauconnier obéit avec empressement ; il lança les oiseaux sur un héron qui se reposait mélancoliquement au bord d'une petite rivière ; mais l'animal, averti par son instinct, déploya ses larges ailes, poussa un cri perçant, et s'éleva dans l'air. Usant de sa force d'ailes extraordinaire, il monta très-haut, par un vol circulaire, évitant ainsi l'approche du faucon, et s'élevant de plus en plus, tandis que son cri, aigu et plaintif, semblait appeler le Ciel à témoin du jeu cruel de ceux qui le persécutaient. Les chasseurs avait suivi les oiseaux dans leur course, et le baron et sa fille, mieux montés que leurs compagnons, ne tardèrent pas à les devancer. Guidés en quelque sorte par les oiseaux qui planaient dans les nuages, ils arrivèrent dans un val solitaire où n'apparaissait d'autre vestige humain que quelques débris de murs rongés par la pluie, et surmontés d'une croix de pierre. Le héron et ses assaillants se poursuivaient au-dessus de ce vallon ; et enfin, percé à l'aile par le bec acéré d'un des faucons, le bel oiseau blanc vint tomber en tournoyant sur la mousse. Le baron avait suivi jusqu'alors les évolutions de la chasse, d'abord avec une distraction vague, puis avec une ardente curiosité. Mais lorsque le héron fut tombé, que l'intérêt se fut dissipé, il parut sortir d'un songe, et jeta autour de lui un regard qui de l'indifférence passa à l'épouvante. Ses

yeux se fixèrent sur l'herbe touffue qui croissait au bord du petit lac ; il regardait dans le vide, comme s'il eût vu apparaître là une forme mystérieuse et terrifiante... Ses mains quittèrent les rênes, il les étendit ainsi qu'un homme qui repousse un ennemi, et il soupira d'une voix qui fit frémir Edith :

— Encore toi ! toujours toi ! tu ne veux donc pas que je me repose jamais ! Oui, je te vois... je vois ton pâle visage et ta plaie sanglante... Oh ! pourquoi me poursuis-tu toujours ?

Il s'adressait ainsi à quelque chose qu'on ne voyait pas, mais qu'il voyait, lui ; car ses yeux exprimaient l'épouvante, en regardant la place vide où Edith ne voyait qu'un rayon de soleil donnant sur la mousse. Il reculait terrifié, en répétant :

— Toujours ! partout ! Oh ! qui pourra, qui pourra t'apaiser ?

— Mon père ! mon bien-aimé père ! s'écria Edith en lui prenant la main.

Il parut revenir à lui-même, et regarda autour de lui ; mais aussitôt les sentiments les plus sombres se peignirent de nouveau sur son front.

— Sais-tu où nous sommes ? dit-il à sa fille tremblante. Nos serfs appellent ce lieu maudit le *Vallon du meurtre* ; voilà les ruines où ta mère est morte et où tu es venue au monde, à pareil jour, il y a seize ans.

En finissant ces paroles, il piqua son cheval avec furie, et partit au galop ; Edith le suivit, n'osant pas rester seule dans ce lieu funeste, frémissant aussi à la pensée de se retrouver auprès de son père. Ils dévorèrent l'espace ; mais, lorsqu'ils rentrèrent au château, le fauconnier les

avait atteints ; il leur présenta le héron, et leur dit en même temps :

— Voici une précieuse dague, quoique toute rouillée, qu'un de mes valets a trouvée dans l'herbe auprès du lac. Elle porte les armoiries de monseigneur...

Le baron la reconnut, et la laissa tomber avec une sombre exclamation. Il rentra au château ; Edith y rentra aussi ; mais elle n'osa suivre son père, et elle courut s'enfermer dans la chambre de sa nourrice, car en ce moment elle avait horreur du silence et de la solitude.

V.

Lorsqu'elle fut un peu calmée, et que des larmes, facile tribut que la jeunesse paie à la douleur, l'eurent soulagée, sa nourrice l'interrogea, et la jeune fille, qui pensait qu'un tel secret était trop pesant pour elle, le confia à celle qui lui avait tenu lieu de mère,

— Nourrice, dit-elle en finissant, sans doute tu sais ce qui tourmente mon père ; dis-le-moi, et peut-être pourrai-je le soulager.

Berwine secoua la tête et répondit :

— Enfant, ne cherche pas à connaître de tels secrets... tes jours et tes nuits en seraient à jamais troublés.

Edith réfléchit, et répondit avec une expression de gravité au-dessus de son âge :

— Je prévois un secret terrible, et cependant quelque chose me pousse à connaître ce mystère dont mon sort dépend. Je n'aurais osé violer le secret de mon père ; mais je sens qu'il me faut souffrir avec lui et pour lui. Parle, nourrice ; je t'en prie, parle ! *(A suivre.)*